

tuité. Cette coutume a été inspirée par de sages raisons, et les Pontifes romains ont toujours pris soin qu'on s'y conformât. Puisque, vénérable Frère, vous avez été pendant plusieurs années à la tête de l'Université de Washington, pour la fondation et la prospérité de laquelle vous avez montré un louable zèle et une grande activité, il Nous a paru préférable que l'usage ci-dessus mentionné ne fût pas violé et qu'un autre homme, dont le nom doit Nous être proposé par les évêques, fût désigné pour vous succéder dans cette honorable situation.

Cependant, pour qu'en résignant votre charge, vous jouissiez des égards dus à votre personne et à votre dignité, Nous avons résolu de vous élever à l'archiépiscopat. Plein de sollicitude pour votre bien-être, Nous vous laissons le choix de rester dans votre pays ou, si vous préférez, de venir à Rome. Dans le premier cas, Nous vous réservons un siège archiépiscopal désigné par le vote des évêques des Etats-Unis. Dans le second, Nous vous accueillerons très affectueusement et Nous vous donnerons place parmi les consultants de la Congrégation des Etudes et de la Propagande; dans l'une et l'autre, vous pourrez travailler beaucoup pour l'intérêt de la religion aux Etats-Unis. De plus, dans le second cas, Nous vous assignerions un revenu convenable pour votre entretien.

Ayant confiance, vénérable Frère, que vous accepterez cet acte administratif avec une cordiale bonne volonté, Nous vous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique comme gage de notre affection paternelle.

Donné à Rome, de Saint-Pierre, le 15 septembre 1896, dans la dix-neuvième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII PAPE

Mgr Keane a, le lendemain de la réception, adressé au Souverain Pontife la lettre suivante :

Université catholique d'Amérique.

Washington, 29 septembre.

Très Saint-Père,

S. Em. le cardinal Gibbons m'a remis hier la lettre par laquelle Votre Sainteté m'a fait savoir que mon administration arrive à son terme, et qu'un autre recteur est sur le point d'être désigné.

Sans un moment d'hésitation, j'accepte la volonté de Votre Sainteté sur ce point comme une manifestation de la Providence